



Mairie de Guerlesquin

Année 2011

Edition spéciale

Le Tambour

Méthanisation

7 Juillet 2011

Unité de méthanisation de matières organiques Réunion publique d'information du 30 Juin 2011

Jeudi soir, les Guerlesquinais étaient conviés par Guerlesquin Bioénergies à une réunion publique d'information concernant le projet de construction d'une unité de méthanisation sur la commune. Rémi MADEC, son Président, était accompagné de Yvon HERVE, Président de Morlaix Communauté, Paul UGUEN, Maire, Daniel SAUVAGET, Président Directeur Général de l'unité d'abattage Tilly-Sabco, Laurent ORVOËN, Responsable développement Grand Ouest de la Société Eneria et Guillaume LOIR, constructeur, de la Société Xergi, qui ont pris tour à tour la parole afin d'expliquer le projet dans son ensemble.



Les intervenants



Le contexte d'implantation



Après la présentation des intervenants, Rémi MADEC a passé la parole au Maire, Paul UGUEN, qui a rappelé le contexte d'implantation de cette unité de méthanisation sur le site de Guerlesquin. Pour son bon fonctionnement, l'usine d'abattage

Tilly-Sabco doit pouvoir traiter ses déchets. La station d'épuration a une capacité de traitement équivalent à 37 000 habitants. Les boues, résidus de ce traitement, sont gérées selon un plan d'épandage exploité et initié par Tilly-Sabco. Le Maire a rappelé les difficultés rencontrées en 2001 lors de la validation de ce plan d'épandage : manifestations, tags, interrogations de la part des populations concernées... Lors de la réunion publique d'information, le Maire avait pris l'engagement de trouver une autre solution. Ce plan a été annulé en 2007 par le Sous-Préfet de Châteaulin, les stocks à traiter étant supérieurs à la capacité autorisée dans le plan d'épandage. Une nouvelle enquête publique a été ouverte avec de nouvelles complications. L'entreprise Tilly-Sabco a ensuite connu des difficultés économiques, passant de 600 à 327 salariés et de 300 000 à 180 000 poulets abattus par jour. D'autres solutions ont alors été étudiées et notamment celle de brûler les boues. Celle-ci n'a pas été retenue pour cause d'émission de dioxines. L'idée d'un méthaniseur a alors été évoquée. Un voyage d'étude en Allemagne, déjà dotée de plus de 4 000 méthaniseurs, a permis de s'assurer de la sécurité sanitaire et de la viabilité du projet. La Belgique et la Hollande ont également été visitées. Le Maire est soucieux de l'avenir économique de sa commune et ne comprend pas les affirmations de certains parues dans la presse : « Guerlesquin n'a pas vocation à devenir un pôle industriel », puisque la commune est déjà, depuis la création de l'abattoir en 1956, un pôle industriel générant des emplois, des

commerces, le maintien des écoles... Il n'est bien sûr pas souhaitable que la commune se désindustrialise.

L'implication de Tilly-Sabco



Daniel SAUVAGET a ensuite pris la parole pour expliquer la création de l'unité de méthanisation en lien avec Tilly-Sabco. Il s'est dit satisfait de voir une assemblée aussi fournie et de savoir que la population se sent concernée par l'avenir de la commune. Ses objectifs pour l'abattoir sont, entre autres, d'optimiser la productivité, la qualité des produits, les conditions de travail et de créer de nouvelles activités, avec le souci de réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise d'ailleurs récompensée par le Ministère de l'Environnement par le 1^{er} prix « Entreprise économe et propre ». Le PDG rappelle que Tilly-Sabco a un long partenariat avec la commune et Morlaix Communauté, de par leur soutien, leur volonté et leur dynamisme pour protéger l'emploi. La rencontre avec Genev Bioénergies et l'apport de son expérience est pour l'usine une opportunité pour gagner en compétitivité (baisse des coûts), préserver l'emploi et augmenter ses capacités de développement, notamment en lien avec les éleveurs confrontés régulièrement à des problèmes de mises aux normes. Daniel SAUVAGET se dit donc ravi de s'être impliqué dans ce projet dont il assume l'entière responsabilité. Il demande de ne pas questionner ou importuner les salariés de l'usine à ce sujet.

Présentation de Guerlesquin Bioénergies et de Genev Bioénergies



Rémi MADEC explique l'origine du dossier. La rencontre avec Paul UGUEN s'est faite par le biais d'activités annexes. Suite à une discussion générale sur l'avenir de Guerlesquin, le projet de méthaniseur a peu à peu mûri.

La Société Guerlesquin Bioénergies dont le siège social est à Tro Guic à Guerlesquin, est composée des actionnaires suivants : Genev Bioénergies, Eneria, Tilly-Sabco et du Gaec de la ferme laitière Penn ar Voaz. La volonté de Rémi MADEC est de construire avec les Guerlesquinois et les gens du pays.

La société Genev Bioénergies, dont la vocation est de produire des énergies renouvelables à partir de la méthanisation des déchets organiques, s'appuie sur des personnes expérimentées puisqu'elle a été

co-fondée par l'ancien Président d'EDF. Ses associés sont : Eneria, filiale du groupe Monnoyeur qui travaille dans le domaine de l'énergie renouvelable et Picardie Investissement. Genev est également partenaire de l'institut polytechnique Lasalle de Beauvais, centre de recherche mondial pour la biomasse.

Le fonctionnement d'une unité de méthanisation

Rémi MADEC détaille ensuite plus particulièrement le dossier d'unité de méthanisation en projet à Guerlesquin.

Il explique que la méthanisation est un procédé naturel, caractérisé par la dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. Cette fermentation conduit à la production de biogaz composé pour l'essentiel de méthane et de dioxyde de carbone. De ce procédé, reste le digestat, résidu brut liquide, pâteux ou solide.

La centrale de méthanisation met techniquement la matière organique sous cloche pour la transformer en énergies renouvelables.



En France, cette industrie est plutôt récente alors qu'elle représente 30 % de la production d'électricité en Allemagne, fournie par 4 à 5 000 méthaniseurs, construits parfois en milieu urbain. L'Europe du Nord est d'ailleurs très avancée dans cette technologie.

La biomasse correspond à la matière première en vue de sa méthanisation. Il s'agit de déchets organiques d'origines diverses : fumiers, boues, déchets végétaux..., un ensemble de matières susceptibles d'être transformées en énergies renouvelables.

Le processus de transformation de cette biomasse consiste à transformer le stock de matières organiques en gaz pour produire de l'électricité et de la chaleur



(eau bouillante) qui sera d'ailleurs utilisée par Tilly-Sabco. Le digestat entrera, quant à lui, dans la composition de certains engrais pour la fertilisation de terres agricoles. Il s'agira d'un engrais organique homologué, utilisable par les agriculteurs bretons ou extérieurs. La Société Guerlesquin Bioénergies s'investit beaucoup sur cette filière qui permettra de limiter l'utilisation de plans d'épandage.

En conclusion, la finalité de cette unité de méthanisation est le traitement de 57 000 tonnes de biomasse collectées sur le territoire de Guerlesquin et sa région pour être transformées en énergies renouvelables sous trois formes : électricité, fertilisants organiques et chaleur. 47 000 tonnes d'eau en circuit fermé sont également utilisées.

La biomasse proviendra pour 27 000 tonnes des exploitations agricoles (47 %), 21 000 tonnes des industries agroalimentaires (36 %), 9 000 tonnes des collectivités du territoire de Morlaix Communauté (17%). A elle seule, Tilly-Sabco apportera 43 % de la biomasse.

L'investissement de Guerlesquin Bioénergies pour la réalisation de cette unité de méthanisation à Guerlesquin représente 11 millions d'euros, provenant à 80 %, des fonds propres et emprunts de l'entreprise et à 20 % de subventions au titre des énergies renouvelables. Rémi MADEC précise le travail réalisé sur la maîtrise des « périphériques » : odeurs, bruits..., qui représente un certain effort financier de la part de la société.

Rémi MADEC prend le pari que les Guerlesquinais seront fiers de ce méthaniseur. Il croit en Guerlesquin, veut œuvrer pour la commune et ses habitants. Il souhaite que cette réalisation soit un exemple pour l'ouest.

Il rappelle que le dossier en est à l'étape de l'enquête

publique, il a été validé par les services de l'Etat. De nombreuses réunions ont eu lieu en amont. Dans la volonté du respect de la procédure, cette réunion d'information ne pouvait avoir lieu plus tôt.

Il passe la parole à Laurent ORVOEN, Société Eneria.

Un dossier administratif de longue haleine



L'entreprise Eneria est le partenaire technique de Genev Bioénergies. Elle possède une solide expérience dans la réalisation de centrales de production d'énergies décentralisées et renouvelables ainsi que dans le domaine de l'éolien. C'est elle qui a réalisé l'étude d'impact publiée dans le dossier d'enquête publique.

L'unité de méthanisation de Guerlesquin est un projet de longue haleine qui n'est pas traité à la légère. Effectivement, des études relatives à la faune, à la flore, des études acoustiques et sur les odeurs ont été menées. L'ensemble des résultats se trouve dans le dossier présenté à l'enquête publique.

Cette industrie entre dans le processus des installations classées « ICPE » liées à la protection de l'environnement, entraînant des obligations administratives lourdes pour le porteur de projet.

Le dossier technique, déposé le 12 Octobre 2010, est consultable en ligne sur le site de la Préfecture. Il a nécessité trois réunions avec la Direction Départementale de Protection des Populations et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Le dossier étant classé recevable a reçu l'avis de l'autorité environnementale le 26 Avril 2011 permettant l'ouverture de l'enquête publique depuis le 6 Juin.



Intégration du projet dans le site de Guerlesquin. En fond, Tilly-Sabco

Intégration et réalisation du projet

L'unité consistera en un bâtiment hermétique, permettant d'éviter toute nuisance extérieure, et en deux cuves de méthanisation. Le bâtiment recevra les chargements des camions qui y seront également nettoyés.

Un soin particulier a été apporté sur l'étude de la faune et la flore locales.

S'appuyant sur son expérience internationale, la Société Xergi, fabricant danois, a été contactée pour mener à bien la construction de l'usine. Bien sûr des entreprises locales, Finistériennes et Bretonnes interviendront sur le site (BTP, voiries...). Il y aura forcément un impact sur l'économie.

Rémi MADEC indique que ce projet est collectif ; il donne l'exemple de Tilly-Sabco qui en sera l'un des acteurs quotidiens puisqu'il s'agit du prolongement technique de sa propre activité.

En résumé, grâce aux 57 000 tonnes de biomasse traitées, seront produits 15,5 millions de kWh, représentant la consommation d'électricité hors chauffage de 12 000 habitants, (équivalent à Douarnenez), 17,5 millions de kWh de chaleur, valorisés pour Tilly-Sabco et qui permettront d'assécher le digestat, 17 000 tonnes de réduction de gaz à effet de serre (soit les émissions annuelles en CO2 de 8 720 voitures neuves), 11 100 tonnes de digestat. Ces données ont été validées par l'Administration.

Cette industrie est propre et sécurisée. Il rappelle l'objectif de l'entreprise : réaliser une usine exemplaire. Les déchets de Tilly-Sabco seront valorisés, lui assurant la pérennité de son activité économique puisque l'usine d'abattage n'aura plus à passer par un procédé de plan d'épandage à l'issue incertaine pour supprimer ses boues.

Réponses aux questions de l'assistance

1. La communication

D'après le public, la communication n'aurait pas été suffisante autour de ce projet.

Rémi MADEC rappelle la conférence de presse en Novembre dernier qui présentait le projet. Il ne souhaitait pas engager une campagne d'information sans que le dossier d'enquête publique ne soit validé par les services compétents.

Le Maire, Paul UGUEN rappelle qu'elle a été menée selon ses possibilités et ses droits. Une première délibération du Conseil Municipal a été adoptée à

l'unanimité (Tanguy MORVAN, partie prenante, n'ayant pas pris part au vote) afin de lancer l'étude de marché. Morlaix Communauté a également délibéré en ce sens. Depuis Septembre 2008, des articles de presse, émissions de radios et TV ont traité du sujet ainsi que le Tambour à deux reprises (compte-rendu du Conseil Municipal et conférence de presse). Voir liste en dernière page.

Mairie de GuerlesquinAnnée 2010

Le Tambour

Numéros 199
10 Novembre 2010

Un méthaniseur à Guerlesquin

Paul UGUEN, Maire, Rémi MADEC, Président de Guerlesquin bioénergies, ont convié jeudi 4 Novembre, à la salle du Conseil de Porz ar Gozh Ker, de nombreuses personnalités et la presse pour la présentation officielle du projet de méthaniseur qui verra le jour dans les mois à venir, sur un terrain communautaire, tout près de l'abattoir. Messieurs Michel MORIN, Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne, Jean-Luc FICHET, Sénateur, Yvon HERVE, Président de Morlaix Communauté, Jean-Paul GLEMAREC, Délégué à l'énergie au Conseil Général du Finistère, Daniel SAUVAGET, Président de Tilly-Sabco ont, tour à tour, témoigné de leur intérêt et du soutien qu'ils apportent à ce projet innovant qui sera la plus importante unité de Bretagne.

Ce concept aura pour vocation la production d'énergies renouvelables issues de déchets organiques provenant de l'agriculture (lisiers de porc, fumiers bovins, fientes de volaille...), de l'industrie agroalimentaire (Tilly-Sabco et industries diverses) et des collectivités (boues de stations d'épuration, déchets verts...), tous collectés sur le territoire.

Ainsi, ce sont 57000 tonnes de déchets par an qui permettront de produire 1,9 MW, équivalent à la consommation annuelle en électricité de 11500 foyers dans un rayon de 40 à 50 km, d'alimenter l'usine Tilly-Sabco en eau chaude et de produire 2000 tonnes de fertilisants liquides et 5000 tonnes de fertilisants solides qui seront manufacturés et commercialisés.

Ce programme est estimé à 12 millions d'euros, 5 millions d'euros impacteront directement sur les entreprises locales qui seront appelées à la réalisation des travaux. La demande de permis de construire est déposée, le dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement est en cours ; une enquête publique suivra.

Par ailleurs, Guerlesquin bioénergies a annoncé la prochaine mise en place de permanences destinées à répondre aux questions des habitants.

Dans ce numéro

Page 2

- Associations et loisirs
- Vie communale

Page 3

- Gros plan sur : « La classe de 5^{ème} en 1957 »
- A savoir...

Page 4

- Permanences du Maire et des adjoints
- Etat civil
- Dates à retenir

Coupe d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de ses clients, ERDF réalise des travaux pour le renouvellement du réseau 20kV et pour la réparation du réseau basse tension, nécessitant des coupures électriques le **jeudi 25 Novembre** aux adresses et lieux-dits suivants :

- Entre 8h30 et 12h30 : Guernevez Saint Ener, Guernevez Turluer et Saint Ener.
- Entre 14h et 16h : Ar Vengleuz, La Tourelle, Pen ar C'hra, Route de Plougras et Rue du Guic.

Vérification des poteaux incendie

La Lyonnaise des Eaux réalisera la vérification annuelle des poteaux incendie de la commune, du **lundi 15 au vendredi 19 Novembre 2010**.

Nous vous informons que cette manœuvre est susceptible d'engendrer des phénomènes de coloration de l'eau.



Paul UGUEN, avec à ses côtés Rémi MADEC, Yvon HERVE, Michel MORIN, Jean Paul GLEMAREC, au premier plan : Jean Luc FICHET

Il insiste sur l'importance du dossier : si Tilly-Sabco disparaissait, la station d'épuration ne pourrait plus fonctionner. La commune aurait alors l'obligation de construire un autre équipement. Enfin, il va de l'intérêt de la collectivité, de la population Guerlesquinoise et extérieure d'avancer vers ce genre de démarches s'inscrivant dans le Grenelle 2 de l'environnement.

2. La sécurité



Une personne du public fait référence à un accident survenu en Allemagne en 2005 ayant causé la mort de 4 personnes et l'intoxication de 10 autres. Guillaume LOIR de la Société Xergi intervient. Il fait savoir que la technique de méthanisation existe depuis 25 ans au Danemark. Cette technologie a évolué. L'unité de méthanisation

n'est pas classée site de protection SEVESO (sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs). L'Administration exige la mise en place d'équipements de sécurité et de dispositifs de secours en cas de « black out » (groupes électrogènes, chaudière de secours, torchère). Le biogaz ne sera pas stocké, il n'y a pas de gaz sous pression. Il n'est pas question de faire d'impasse sur la sécurité du personnel.

3. Les odeurs

Les camions sont entièrement étanches ; le bâtiment d'accueil est hermétique. Les produits sanguins proviennent uniquement de Tilly-Sabco et seront donc acheminés par réseau souterrain, directement de l'usine d'abattage. L'air sera traité par des tours de lavage qui captent l'ammoniacque et des biofiltres viendront évacuer les dernières odeurs persistantes.

Le lavage des camions est également effectué dans ce même bâtiment qui comprend un circuit indépendant d'entrée et de sortie des véhicules (3 quais entrants, 1 quai sortant). Il n'est pas question de minimiser la procédure de nettoyage.

4. Le trafic

Actuellement, le trafic inhérent à l'activité de Tilly-Sabco représente 40 camions par jour. L'activité liée au méthaniseur augmentera de 30 % ce trafic routier, soit une rotation supplémentaire de 15 camions.

Daniel SAUVAGET précise que les véhicules transportant actuellement les déchets de Tilly-Sabco seront supprimés. Il faut donc relativiser le flux. Le trafic est aujourd'hui plus modeste qu'il y a quelques années : il représentait, au plus fort de l'activité de l'abattoir, jusqu'à 80 camions par jour.

Les voies empruntées sont celles utilisées par les transporteurs intervenant à Tilly-Sabco, en grande partie les voies de contournement. Les intempéries comme le gel ne posent pas de problématique particulière. Cette question est d'ailleurs abordée dans le dossier d'enquête publique.

5. Nitrates

La méthanisation ne résout pas le problème des nitrates : elle traite l'ammoniacque et augmente la quantité d'azote ammoniacal réglée en post traitement. L'objectif est de pouvoir exporter cet azote. Il ne sera pas rejeté. Il s'agit d'une condition posée par l'Administration.

6. Produits carbonés

La technologie actuelle sait les faire fonctionner avec

ou sans déchets verts. Ce ne serait pas le cas s'il s'agissait d'une méthode de compostage.

7. Les nuisances sonores

Les riverains demandent des indemnisations dans le cadre d'équipements phoniques de leur habitation. Un bureau d'étude a installé des sonomètres pendant 24h à plusieurs endroits (devant les maisons des riverains, sur le site). Puis des simulations ont été faites. Le résultat ne fait pas apparaître d'émergences de nuisances auprès des maisons avoisinantes. Tout sera fait pour un traitement à la source des éventuels problèmes rencontrés mais les études se veulent tout à fait rassurantes. Guerlesquin Bioénergies sera soumise par la réglementation à un plafond de décibels.

8. Impact économique

Daniel SAUVAGET intervient en expliquant que vu l'impact économique engendré, les biens immobiliers auront plus de valeur que s'ils se situaient dans un désert économique.

Il indique que le méthaniseur n'est pas une obligation de pérennité pour Tilly-Sabco, néanmoins Daniel SAUVAGET a la volonté d'avancer ; il y voit un intérêt non négligeable pour la filière avicole bretonne et veut se projeter dans une industrie d'excellence de demain, intégrant le respect de l'environnement, limitant l'impact environnemental et les nuisances de toutes sortes. Daniel SAUVAGET souhaite par ce biais développer de nouveaux marchés. C'est cette logique qui contribuera à pérenniser des emplois.

Il précise que le projet se situe en partie sur des terrains appartenant à Tilly-Sabco étant donné la nécessité de proximité avec l'abattoir.

9. Les retombées économiques

Guerlesquin Bioénergies vendra sa production à EDF (contrat de 15 ans). En produisant de l'énergie sur leur territoire, les Bretons bénéficieront d'une péréquation qui leur sera favorable puisque la Bretagne est déficitaire en électricité. Le bénéfice économique de Guerlesquin réside surtout dans un schéma ambitieux qui s'approprie les technologies modernes de développement durable avec des retombées sur les emplois, les commerces, les écoles de Guerlesquin et consolidant le modèle économique local actuel.

Laurent ORVOEN précise que Guerlesquin Bioénergies devra s'acquitter de taxes foncières et professionnelles, redistribuées en partie aux collectivités territoriales.

10. Comment concilier ce projet avec la charte des Petites Cités de Caractère ?

Le Maire, Paul UGUEN, intervient en expliquant que le niveau de développement industriel n'entre pas dans les critères de la charte des Petites Cités de Caractère. Il donne l'exemple des bâtiments du MOL (Marché aux bovins) situés à une relative proximité du centre-ville et qui ne soulèvent pas de commentaire de la part de la commission d'homologation.

11. Créations d'emplois

Trois emplois seront créés, en sachant que l'activité entraînera d'autres créations d'emplois, comme par exemple auprès des transporteurs et des sociétés chargées de la maintenance.

Deux techniciens supérieurs et un ingénieur (Directeur d'exploitation) ayant des connaissances biologiques et technologiques poussées, seront engagés.

Il n'y aura pas de personne physique en permanence sur place, les horaires devraient être 8h / 17h. Un système de surveillance informatique efficace assurera la sécurité du site. En cas de besoin, le délai d'intervention du personnel d'astreinte est de 1 à 4h, avec une moyenne de 2h.

Il est demandé que Guerlesquin Bioénergies s'engage pour la formation et l'emploi de Guerlesquinois à ces postes. Rémi MADEC indique que bien sûr tous les Guerlesquinois pourront postuler à ces emplois, selon leurs compétences.

12. Tonnage traité

Se pose la question de l'évolution du tonnage traité. Est-il exponentiel ?

Guillaume LOIR de la Société Xergi explique que le méthaniseur a une capacité de traitement limitée à 57 000 tonnes par an, seuil fixé par l'ICPE. L'installation ne serait pas adaptée pour traiter un tonnage plus important. L'évolution portera plutôt sur le type de biomasse traitée que sur son volume.

13. Implantation : une implantation extérieure ne serait-elle pas plus appropriée ?

L'intérêt du site est la proximité de Tilly-Sabco explique le Maire. Si l'unité de méthanisation était à l'extérieur de Guerlesquin, le trafic routier serait alors plus important. En outre, Tilly-Sabco ne pourrait pas utiliser l'eau chaude produite pour ses besoins techniques.

Les incidents de déversement des boues des camions sur les routes seront définitivement supprimés grâce à ce système.

14. Taille de l'unité de méthanisation

Il s'agirait du plus grand méthaniseur de Bretagne, de taille similaire à celui de St Gilles du Méné dans les Côtes d'Armor.



Méthaniseur de St Gilles du Méné

Intervention de Yvon HERVE, Président de Morlaix Communauté

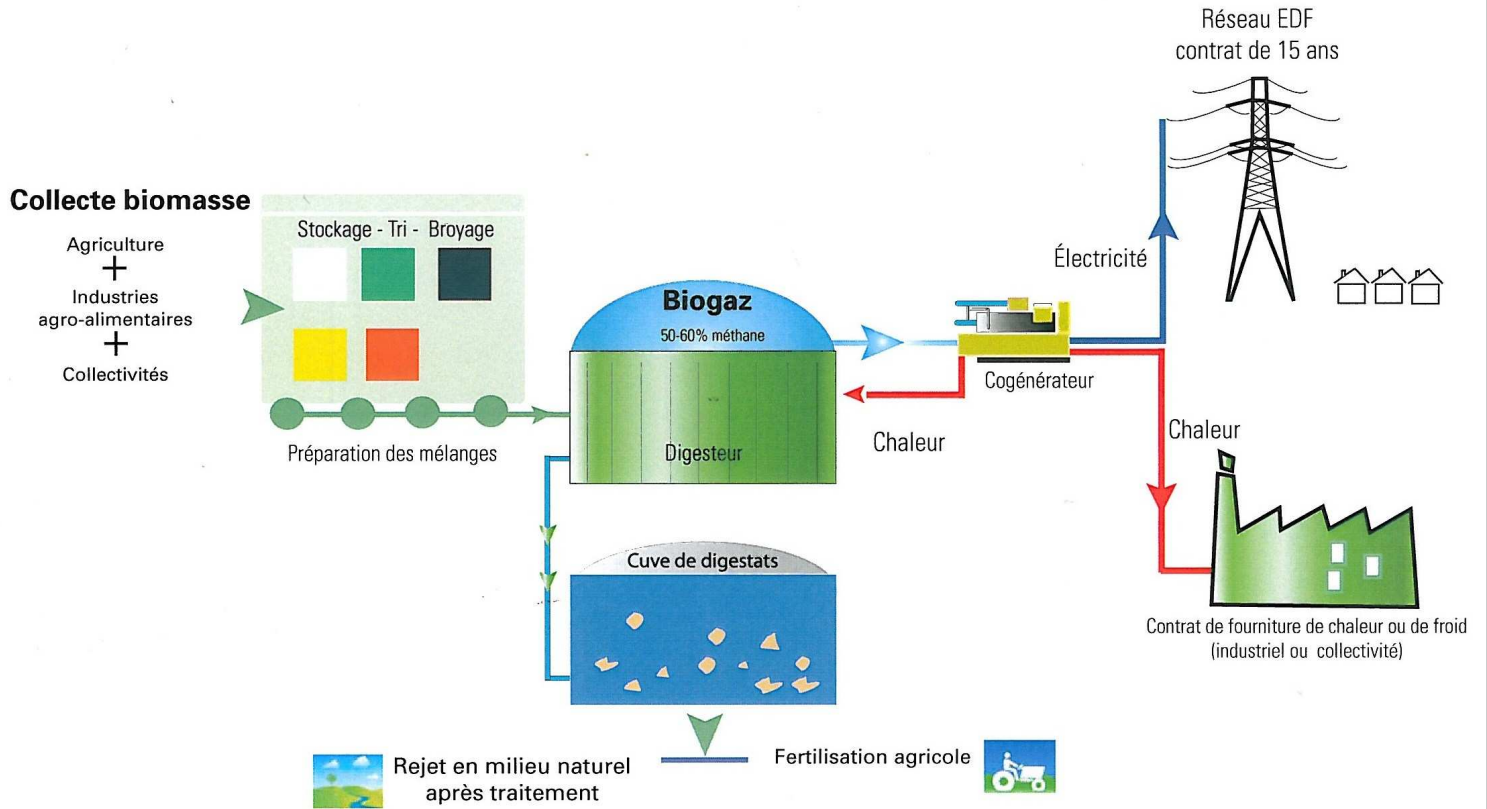


Il apprécie le principe de cette réunion d'information qu'il trouve passionnante.

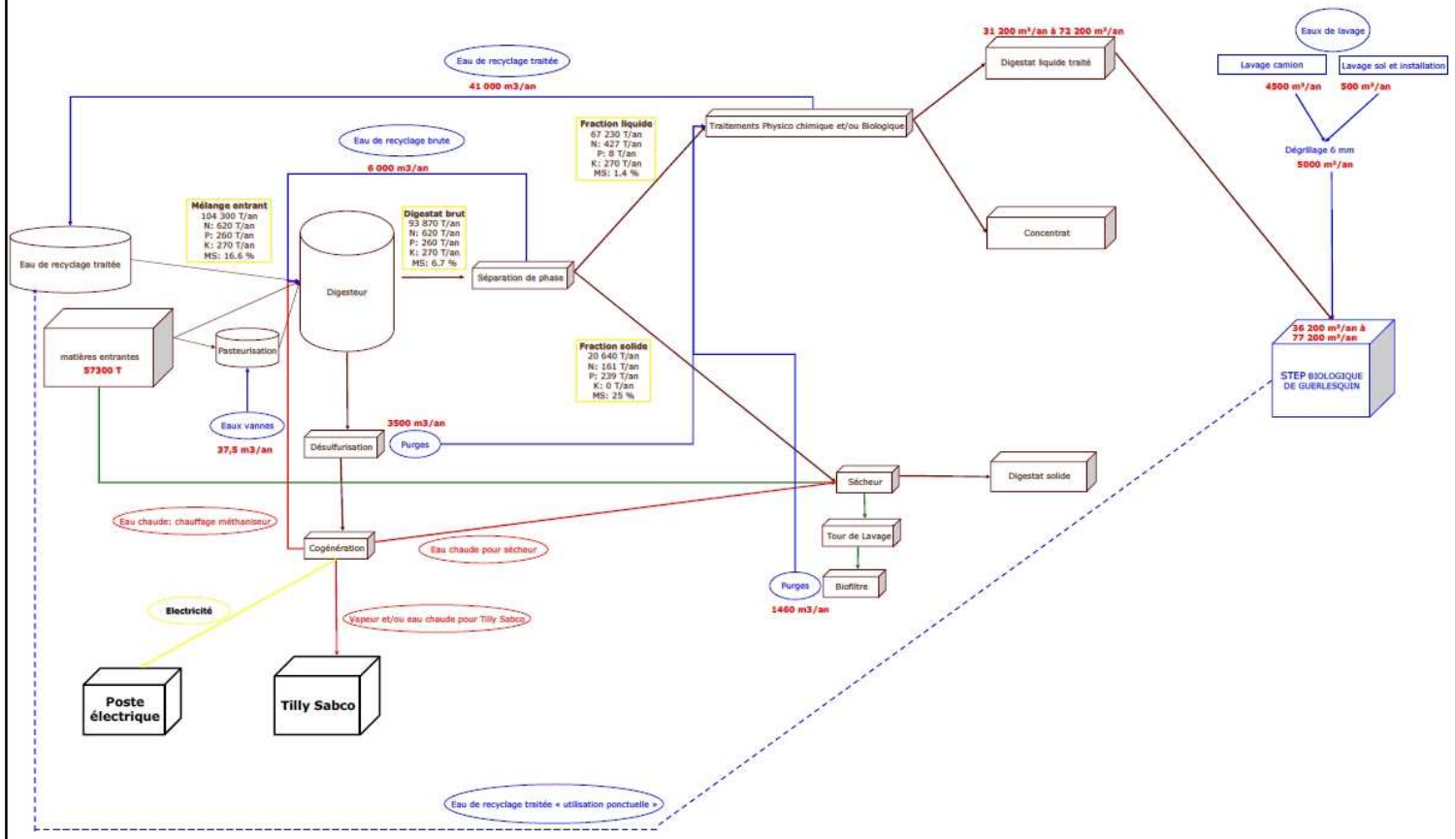
Il revient sur les difficultés passées de l'entreprise Tilly-Sabco et sur la volonté de la Municipalité et en particulier de son Maire, Paul UGUEN, pour la sauvegarder. Il remercie Daniel SAUVAGET pour avoir réussi la reprise de l'usine. La situation est aujourd'hui rassurante. Il souligne l'importance de continuer à développer le site industriel de Guerlesquin.

En ce qui concerne l'unité de méthanisation, il comprend les préoccupations des riverains, tout à fait légitimes, notamment sur le thème de la sécurité. Il fait savoir qu'un autre projet de méthaniseur est en cours sur la commune de St Jean du Doigt, c'est dans l'air du temps. Ce projet est intéressant, il faut désormais fabriquer notre propre source d'énergie. Pour lui, l'immobilier prend de la valeur dans un environnement économique dynamique et c'est aujourd'hui le cas : le Finistère, le territoire de Morlaix Communauté ne cessent de se développer. Il faut soutenir et encourager ce dossier.

Schéma simplifié d'une centrale de méthanisation



Projet Guerlesquin: Synoptique effluents méthanisation



L'information concernant l'unité de méthanisation de Guerlesquin a été traitée à plusieurs reprises par les différentes instances, dans la presse, sur les radios, télévisions et sites internet :

Septembre 2008 : Schéma de développement économique de Morlaix Communauté (p 12 évocation de l'achat du terrain)

18 Décembre 2008 : A l'ordre du jour du Conseil Municipal (affiché en Mairie du 10 Décembre 2008 au 26 Mars 2009)

18 Décembre 2008 : Délibération du Conseil Municipal : Unanimité, vote à bulletins secrets (Tanguy MORVAN n'ayant pas voté) étude de faisabilité du projet.

24 Décembre 2008 : Article Le Tambour – Comptendu du Conseil Municipal du 18 Décembre 2008

14 Avril 2010 : Article Le Tambour – Visite du Préfet (évocation des projets en cours – étude de méthanisation)

Deuxième séance 2010 : Magazine l'Essentiel n°13 du Conseil Général du Finistère – Contrat de territoire de Morlaix-communauté

Septembre 2010 : Schéma de développement économique de Morlaix Communauté (p 41 et 42 favoriser le développement des énergies renouvelables)

Morlaix Communauté : les énergies renouvelables (non daté)

12 Octobre 2010 : Dépôt du dossier de permis de construire (Affiché en Mairie le 18 Octobre 2010) + dépôt d'un dossier d'installation classée auprès du préfet du Finistère

14 Octobre 2010 : Article page environnement, Le Trégor

4 Novembre 2010 : Intervention de Rémi MADEC sur Radio Nord Bretagne

4 Novembre 2010 : Conférence de presse – Salle du Conseil

5 Novembre 2010 : Articles de presse Le Télégramme et Ouest France, (Première page Edition Morlaix + page Bretagne et en local)

10 Novembre 2010 : Article Le Tambour (première page)

11 Novembre 2010 : Article du Trégor

19 Novembre 2010 : Reportage - journal de France 3

Décembre 2010 : Article Bretagne Ile de France n°131

15 Décembre 2010 : Article Le Télégramme (Achat du terrain)

6 Janvier 2011 : Arrêté accordant le permis de construire (Arrêté accordé le 6 Janvier 2011 et affiché

le même jour en Mairie)

26 Avril 2011 : Préfet de Région Bretagne : Avis de l'autorité environnementale

3 Mai 2011 : Arrêté prescrivant l'ouverture de l'enquête publique + avis d'enquête publique + résumé non technique du dossier (visible sur le site de la Préfecture du Finistère)

10 Mai 2011 : Pierre MAILLE et Yvon HERVE ont signé le contrat de territoire (le 11 Mai 2011 sur le site du Conseil Général)

24 Juin 2011 : Article Le Télégramme (+ rappel en première page Morlaix)

27 Juin 2011 : Article Ouest-France

28 Juin 2011 : Article site de l'Association Ti Breizh – « Un projet qui fait débat »

30 Juin 2011 : Article Le Trégor (+ rappel en première page Morlaix)

30 Juin 2011 : Article site de l'Association Ti Breizh – « Méthaniseur : une réunion publique pour informer et rassurer - Guerlesquin »

1er Juillet 2011 : Article Le Télégramme « La réunion publique fait le plein »

1er Juillet 2011 : Article Ouest-France « Méthaniseur et Ti-Breizh : précisions »

2 Juillet 2011 : Article Ouest-France « Méthaniseur : 260 personnes à la réunion publique »

7 Juillet 2011 : Article Le Trégor « Un projet dans l'air du temps qui soulève des questions ».

Enquête publique du 6 Juin au 20 Juillet 2011

Le dossier d'enquête publique est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture suivants :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi, de 8h30 à 12h.

Prochaines permanences en Mairie du commissaire-enquêteur :

- Mercredi 13 Juillet, de 14h à 17h
- Mercredi 20 Juillet, de 14h à 17h



Mairie de Guerlesquin

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN
Téléphone : 02 98 72 81 79 - Télécopie : 02 98 72 90 64
Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :
MAIRIE DE GUERLESQUIN
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
PAUL UGUEN, MAIRE
DÉPÔT LEGAL : 7 FÉVRIER 2003